Hé Léman

une ligne de covoiturage sans réservation

HéLéman Pays de Gex est une ligne de covoiturage sans réservation. Idéal si vous n'avez pas d'horaires réguliers et que vous ne préférez pas vous engagez trop longtemps à l'avance.

Comment ça marche ?

L'application HéLéman permet aux conducteurs de proposer leurs trajets en temps réel. Par exemple, je pars de chez moi (Valserhône), au moment de monter dans ma voiture j'indique mon trajet vers mon lieu de travail (Meyrin). Je pose mon téléphone et au fur et à mesure de mon trajet je passe devant les panneaux lumineux HéLéman qui m'indique la présence d'un passager ainsi que sa destination. Je reçois également une notification sur mon téléphone.

Le conducteur s'arrête à l'arrêt HéLéman, le passager monte à bord et saisit le code du conducteur. L'équipe HéLéman sait alors quel conducteur fait quel trajet avec quel passager.

Comment fonctionne l'indemnisation ?

Le passager ne paye rien, c'est gratuit.

Le c**onducteur est indemnisé** de 2 manières :

- •Il propose un trajet en heure de pointe (6h30-8h30 / 16h30-19h) même sans passager : 0.50€
- •Il prend un passager (peu importe l'heure) : jusqu'à

- 1.50€ par passager transporté en fonction de la distance parcourue
- Les deux se cumulent : je prends un passager en heure de pointe : 0.50 + 1.50€

Ce service public est gratuit puisqu'il est financé par le Pôle métropolitain du Genevois français

Quelles sont les communes desservies ?

Valserhône, Léaz, Collonges, Farges, Péron, Thoiry, Val Thoiry, Saint-Jean-de-Gonville, Saint-Genis-Pouilly Sud, Saint-Genis-Pouilly Nord, Saint-Genis-Pouilly Allondon, Chevry, Echenevex, Gex, Divonne-les-Bains et Meyrin.



Quels sont les objectifs ?

- Réduire les embouteillages sur les axes franco-suisses
- Réduire la pollution
- Offrir une nouvelle solution de mobilité sur le territoire
- Renforcer la solidarité

Quels sont les horaires ?

Du lundi au vendredi de 6h à 20h

• Heures de pointe : 6h30-8h30 / 16h30-19h

Les week-end : de 9h à 20h

A qui s'adresse ce service ?

- Aux actifs (pour les trajets domicile-travail)
- Aux jeunes : le service est ouvert à partir de 14 ans avec une autorisation parentale
- A tous ! Pour aller à un rendez-vous médical, un entretien d'embauche, au centre commercial le plus proche…

Où se situent les arrêts Thoirysiens ?

- A l'arrêt de bus de Val Thoiry
- A l'arrêt de bus rue de la gare

Plus d'informations sur : https://www.covoiturage-leman.org/

Contact

Hé Léman



<u>04 81 69 51 00 (assistance)</u>



support@heleman.org

En savoir +

Site Hé Léman Pays de Gex

A vos agendas!

Ouverture aux conducteurs le 12 février et ouverture aux

passagers le 4 mars 2024.